

**ARRETE n° 2024-008 portant désignation
De la vice-présidente affaires internationales**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation ;
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 15 février 2024 portant élection de Monsieur Vivien QUEMA en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble.

ARRETE

Article 1

Madame Lorena ANGHEL, professeure des universités, est désignée en qualité de vice-présidente en charge des affaires internationales.

Article 2

Madame Lorena ANGHEL est nommée pour la durée prévue dans sa lettre de mission jointe. Cette durée ne peut en aucun cas excéder celle du mandat de l'administrateur général.

Article 3

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire et affiché aux lieux prévus à cet effet dans les locaux de l'établissement.

Fait à Grenoble, le 29 février 2024

L'administrateur général

Vivien QUEMA

SIGNÉ